



Adresse de l'association : 2 avenue de Poumeyrol 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Président : Claude Frangin (tel: 06 07 37 40 25)

Vice-président 1 : Robert Jonac (tel: 06 09 17 31 80)

Vice-président 2 : Pierre-Louis Klein (tel: 06 75 54 35 13)



Permanence le jeudi entre 9h00 et 17h00

Si urgence appeler un des numéros suivants :



1- RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Personnes ayant un rôle de support et de conseil en matière de sécurité et d'environnement :
- le Président de l'association et les membres du CA.

2- LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

2-1 Adaptés aux besoins

- Vêtements de protection
- Chaussures de sécurité
- Casque, gants, casque anti-bruit

2-2 Autres, en fonction des situations

- Harnais et stop-chute
- Gilet rétro réfléchissant
- Détecteur de gaz (espace confiné).

3- CHUTES ET GLISSADES

3-1 Circulation à pied

- Circuler sans courir
- Veiller au rangement et à la propreté des aires de travail
- Porter des chaussures antidérapantes.

3-2 Échelles mobiles

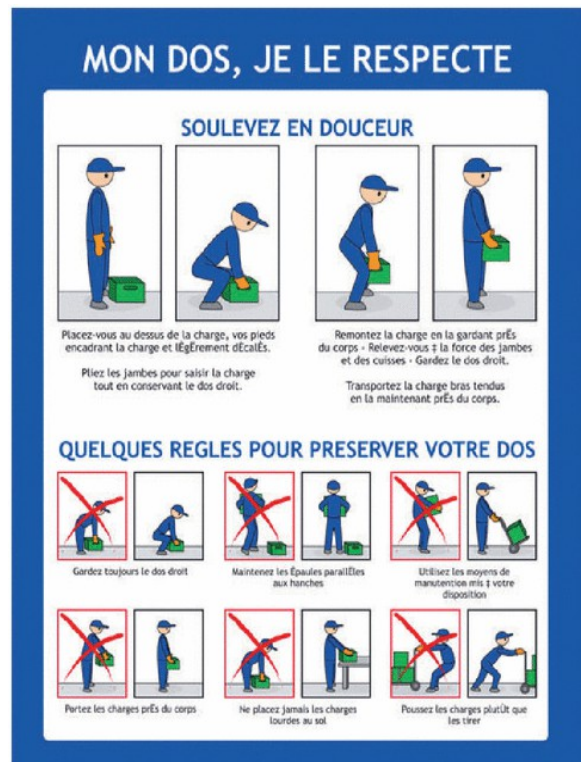
- Attachées ou maintenues en bas par un collègue, conformes et en bon état
- Correctement inclinées et posées sur un sol stable.
- Barreaux et patins antidérapants propres et en bon état.

3-3 Échelles fixes

- Port du harnais obligatoire à partir de 9 m.
- Potence et stop-chute pour l'accès à un ouvrage en profondeur.

4- GESTES ET POSTURES

- Porter des équipements de protection adaptés : gants, chaussures de sécurité ...
- Être conscient de ses limites
- Utiliser des moyens de manutention adaptés : chariot, diable, transpalette, nacelle...



POUR SOULEVER UNE CHARGE : Pliez les jambes et saisissez la charge : placez-vous au-dessus de la charge, soulevez la charge en gardant le dos droit.

5- OUTILLAGE

5-1 Le matériel utilisé doit être :

- Conforme (signaler toute anomalie)
- En bon état (avec ses protections)
- Rangé après utilisation

5-2 Porter des protections individuelles adaptées à son travail.

5-3 Seules les personnes compétentes pourront intervenir sur les installations électriques.

6- RISQUES LIÉS AUX MACHINES

6-1 Risques :

- Écrasement
- Entraînement
- Électrocution

6-2 Quelques conseils :

- Ne jamais faire fonctionner une machine sans ses protections.
- Ne jamais intervenir sur une machine que l'on ne connaît pas.
- Respecter les procédures de consignation.

7- INCENDIE

En cas d'incendie ou de fumée suspecte :

7-1. ATTAQUER LE FEU

*Seulement si le feu n'est pas trop important et si des moyens de lutte sont disponibles.
S'il s'agit d'un feu d'origine électrique : couper le courant et utiliser un extincteur au CO₂*

7-2. ALERTER

- Au 18 ou 112.
- Préciser : le lieu exact du sinistre et la nature du feu.
- Ne pas raccrocher en premier

7-3. ÉVACUER la zone.

7-4. SE PRÉSENTER à l'entrée du site pour attendre et guider les secours, ou envoyer quelqu'un.

Rappel des classes de feu (et moyens de lutte incendie) :

- A. Feux solides (extincteur à eau + additif)
- B. Feux gras (extincteur à poudre)
- C. Feux de gaz.
- D. Feux de métaux (extincteur à poudre).
- E. Feux électriques (extincteur à CO₂).

À noter la présence d'un défibrillateur situé dans la salle de réunion dite salle Cornouailles.